Dépassements d'honoraires : il faut réagir !

En 20 ans, le montant que les Français paient en dépassement d'honoraire est passé de 900 millions d'euros à 2,5 milliards, soit bien plus que l'évolution du coût de la vie...

Des patients en font de plus en plus souvent la mauvaise expérience. Par exemple Paul, victime d'un accident de moto, opéré dans un grand hôpital parisien par un chirurgien qui lui a demandé 600 euros de plus que le prix conventionné.

En France, une loi stipule que les dépassements d'honoraires doivent être pratiqués avec "tact et mesure". Une notion floue qui permet tous les débordements.

Dans les reportages de ce numéro d'Etat de Santé, nous essaierons de comprendre pourquoi les dépassements d'honoraires abusifs ne sont presque jamais sanctionnés : Assurance Maladie et Conseil de l'Ordre des médecins se renvoient la balle. En conséquence, ce sont les patients qui subissent, le plus souvent sans oser protester.

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, est l'invitée exceptionnelle **d'El izabeth Martichoux**
. Elle a fait de la lutte contre les dépassements d'honoraires abusifs des médecins l'un de ses dossiers prioritaires. Des négociations entamées en juillet devraient aboutir à l'automne.

Les diffusions :

Lundi 17 septembre à 13h00

Mardi 18 septembre à 09h30

Vendredi 21 septembre à 01h00

Lundi 24 septembre à 21h30